

# RÉSOLUTION 25R-10

Créer une commission Évaluation de la réalisation des objectifs

**Soumis par :** Rotary club de Tokyo Koto, district 2580 (Japon)

1 ATTENDU QUE, concernant les points suivants, il apparaît que le R.I. plaide de  
2 façon déraisonnable pour un changement au sein du Rotary :

- 3
- 4 • Malgré ses cinq valeurs fondamentales, le R.I. a adopté une déclaration sur la  
5 diversité, l'équité et l'inclusion. De plus, la déclaration n'est pas propre au  
6 Rotary mais a été extraite d'une source publique préexistante.

7

  - 8 • Le conseil d'administration du R.I., au travers de sa commission Façonner  
9 l'avenir du Rotary, a adopté des initiatives pilotes qui modifient inutilement  
10 la structure actuelle des zones et des districts.

11

  - 12 • Aucune attention n'a été portée à l'intégrité financière du R.I., même si les  
13 cotisations augmentent chaque année.

14 ATTENDU QUE l'on peut se demander si le R.I. et la Fondation pensent vraiment  
15 au Rotary ou s'ils ne considèrent que les intérêts de chaque entité et de ses  
16 membres, et

17 ATTENDU QUE le Rotary International et la Fondation Rotary sont des entités  
18 indépendantes qui fonctionnent de façon autonome l'une de l'autre. Les Rotariens  
19 ne sont pas impliqués dans la gestion de ces organisations. Toutefois, même si nous  
20 partons du principe qu'elles sont toutes deux bien gérées par le R.I., nous devons  
21 nous demander si cette gestion reflète réellement les intentions du monde rotarien.  
22 Par conséquent, nous proposons que le R.I. créé une commission avec le titre  
23 temporaire Évaluation de l'objectif du Rotary, et qui serait indépendante du conseil  
24 d'administration du R.I., afin de s'assurer que chacune de ces organisations  
25 indépendantes œuvre réellement au nom des clubs et que le Rotary est sur la bonne  
26 voie

27 ATTENDU QUE le Rotary International demande à son conseil d'administration de créer la  
28 commission Évaluation de la réalisation des objectifs du Rotary, indépendante  
29 dudit conseil d'administration, pour conduire des audits opérationnels afin de  
30 déterminer si le Rotary International et la Fondation agissent indépendamment  
31 dans l'intérêt des clubs.

(Fin du texte)

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

1    Une commission du type proposé dans cette résolution, qui fonctionne  
2    correctement, aura pour effet d'unir les Rotariens et la direction du R.I. autour  
3    d'un effort commun qui est bénéfique à notre organisation dans son ensemble.

## **IMPACT FINANCIER**

4    Cette résolution pourrait résulter en une augmentation des dépenses pour le R.I.  
5    Les coûts d'une commission correspondent principalement aux dépenses  
6    associées aux réunions et au soutien du personnel. Les frais de réunion réels pour  
7    une commission de six membres seront minimes pour une réunion virtuelle, ou  
8    d'environ 21 400 dollars pour une réunion en personne, principalement pour les  
9    billets d'avion, l'hôtel et les repas. Les coûts indirects relatifs au temps de travail  
10   supplémentaire réalisé par le personnel pour aider la commission sont estimés à  
11   34 000 dollars.  
12  
13   Des audits opérationnels sont régulièrement réalisés par le Secrétariat, d'autres  
14   commissions et le conseil d'administration du Rotary.